

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DAC 604 Subvention (4.000 euros) et avenant à convention avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention relative au versement d'une subvention d'équipement attribuée à l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) et approuvée par délibération du Conseil de Paris des 2, 3 et 4 juillet 2018 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'équipement complémentaire et la signature d'un avenant à convention avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 4.000 euros est attribuée à l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français), 9 rue Malher (4e). 2018-08607 / 157441.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Les Amis du Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) le 1e avenant à la convention pluriannuelle joint au présent projet.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 20421, rubrique 3121, AP 18-03870, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO